



Séparation de concubinage et rachat de part

Par **christophe**, le **02/03/2010** à **12:53**

Bonjour,

ma concubine avec laquelle j'ai acheté une maison à crédit depuis 8 ans vient de m'annoncer q'elle souhaitait me quitter.

Quelques jours plus tard, elle m'a demandé de quitter notre maison et a souhaité envisager mon accord pour qu'elle puisse racheter ma part de la propriété afin de résider dans le même lieu et ne pas perturber davantage notre fille - en me demandant un certain temps pour vérifier la faisabilité et la mise en place du rachat de ma part - ce que j'accepte.

Elle m'a annoncé avoir pris conseil auprès d'un avocat pour le versement d'une pension alimentaire même si elle avoue désirer une grande souplesse dans la mise en place des droits de ma fille dans mon futur logement, dans l'intérêt de l'enfant.

Au regard de la situation qui m'oblige à quitter le domicile commun à sa demande, suis-je en droit de lui réclamer un loyer dans le cas où ses demandes pécuniaires seraient démesurées ?

Effectivement dans la situation actuelle qui m'impose à payer un loyer supplémentaire, une pension alimentaire et éventuellement son refus de prendre à sa charge la totalité des frais inhérents à la maison (crédit, charges diverses) il m'est nécessaire, aussi, de connaître mes droits.

Je vous remercie de votre aide et éclaircissements.